

## **La campagne nationale du Parti de Gauche sur l'eau se décline autour de 4 axes présenté dans ce 4 pages A5 (ci-contre) et 4 affiches (ci-après)**



[pour passer commande téléchargez ici le pdf à remplir et à renvoyer par mail à \[eaubiencommun@gabrielamard.fr\]\(mailto:eaubiencommun@gabrielamard.fr\)](#)

1/ Le nécessaire rappel que l'eau est un bien commun indispensable à la vie. La preuve, 3 jours sans eau et nous sommes morts. C'est l'équivalent de l'air que l'on respire et du rayon de soleil, comme tenait à le rappeler sans cesse Danielle Mitterrand.  
Ce n'est absolument pas une marchandise." L'eau n'a pas de prix "  
Le PG dans cette campagne appelle les usagers à rejeter la gestion privée de l'eau et à se mobiliser pour obtenir la gratuité des compteurs et des premiers m3 pour l'usage de l'eau au domicile principal. Plus globalement le PG revendique que le Droit à l'eau et à un assainissement de qualité soit inscrit dans la constitution de la 6e République .

2/ Le PG fait campagne depuis sa création en 2008 en faveur de la gestion publique des biens communs. Mais de toutes les formes de gestions publiques, la Régie publique a sa préférence parce que cette forme d'établissement public est la seule à permettre la cogestion entre les usagers, les élu-e-s et les professionnels, que le PG appelle de ses vœux pour les services publics.

3/ L'eau est indispensable à toute forme de vie sur terre, la planète pourra continuer à tourner

sans nous. L'urgence est au ralentissement et à la sortie du productivisme. La règle verte, qui consiste à ne pas prélever sur la planète davantage qu'elle ne peut renouveler chaque année, s'applique à l'eau. Refusons les extractions inutiles pour protéger la ressource en eau et la biodiversité. Développons une agriculture biologique de proximité, interdisons les rejets d'eaux polluées dans les mers et les fleuves sans traitement préalable...

4/ Pour défendre le Droit à l'eau concrètement et maintenant, interdisons les coupures d'eau. En appui aux collectifs d'usagers et aux citoyen-ne-s en lutte comme celles et ceux réunis dans le cadre de la Coordination Eau Bien Commun France, le Parti de Gauche lance une campagne de rappel à la loi en direction des opérateurs publics et privés, rappelant que depuis le 27 février de cette année 2014, en vertu d'un décret d'application, l'article L.115-3 du code de l'action sociale et des familles s'applique : "Les fournisseurs d'eau dans un domicile principal ne peuvent couper l'eau" et ce, 12 mois sur 12. Une décision récente d'un tribunal d'instance vient de le rappeler en condamnant Suez à rétablir l'eau à une famille et en lui fixant une amende de 8000 euros ainsi qu'une astreinte de 100 euros par jour si la multinationale venait à recommencer chez le même usager.

Les militant-e-s du Parti de Gauche, avec des actions concrètes sur le terrain, auront à cœur de faire ce rappel à la loi et apporteront leur soutien aux victimes des pratiques, trop nombreuses, de coupures d'eau.

Nous vous proposons une notice pour militer sans tarder sur ce terrain et un tract A6 ci-contre

[en savoir plus](#)

Bonne campagne.

## Les affiches de campagne



